

ASSEMBLEE CITOYENNE DU CONSEIL DE QUARTIER COURCELLES – WAGRAM

Présentation du projet de square Pierre Demours

Le 25 mai 2023, à 19 h 00
Ecole maternelle Bayen, 56 rue Bayen, 75017 Paris

Elus et acteurs présents :

- Hélène JACQUEMONT, Elue en charge du Conseil de Quartier Courcelles-Wagram
- La direction des espaces verts et de l'environnement
- La direction de la Résidence des Ternes

Introduction

Hélène JACQUEMONT salue les participants et les remercie pour leur disponibilité. Elle rappelle que l'objet de cette réunion est d'aborder la question d'un projet de création d'espace vert, sur une parcelle à l'angle de la rue Bayen et de la rue Pierre Demours.

Elle rappelle que ce projet a été lauréat du budget participatif en 2015 et visait initialement à créer un jardin pédagogique pour la résidence des Ternes. L'association porteuse du projet ayant renoncé à le réaliser, le maire du 17^e arrondissement, Geoffroy Boulard, a décidé, après deux appels à projets infructueux, de réorienter le projet vers l'aménagement d'un jardin ouvert au public.

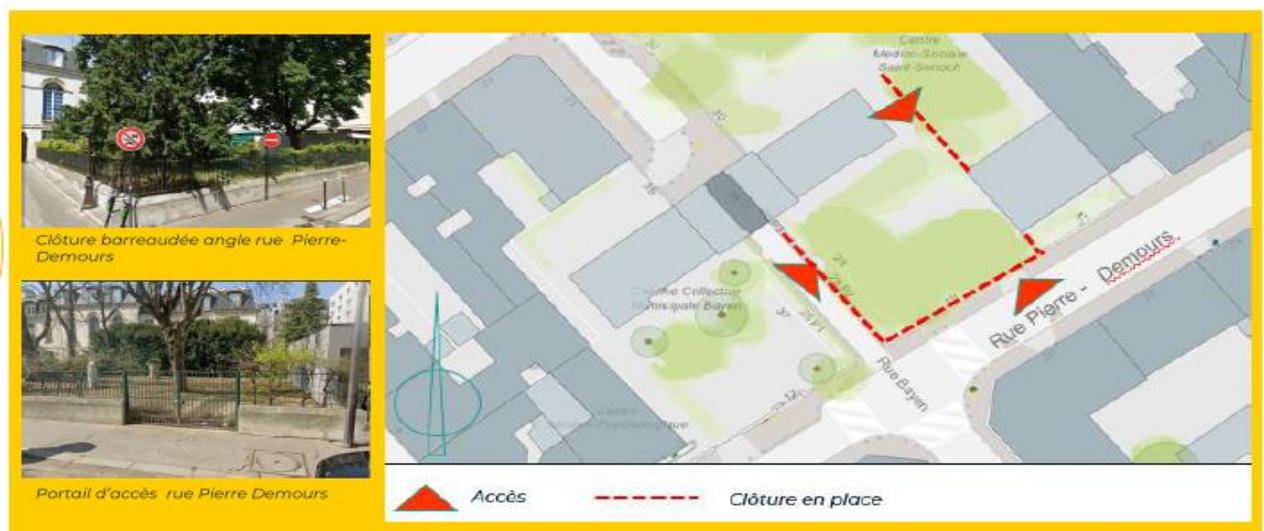
Hélène JACQUEMONT précise que cette opération fait désormais partie du programme de création de 30 hectares de nouveaux espaces verts, voulue par la maire de Paris.

Le projet prévoit d'ouvrir un square sur cet espace situé 19, rue Pierre Demours en aménageant un accès par la rue Pierre Demours et/ou par le passage Bayen, sur une surface d'environ 300 m². Il s'agit d'aménager un espace vert, calme et ombragé, comportant une petite circulation en matériaux naturels, des assises individuelles et de renforcer la présence du végétal, notamment sur la partie arrière du jardin afin de compenser les espaces minéralisés.

À l'issue de cette introduction, elle cède la parole au service des espaces verts et de l'environnement missionné pour ce projet, afin de dresser un plan de situation.

État des lieux

La direction des espaces verts et de l'environnement, explique que le futur jardin s'inscrit dans un triangle délimité par le boulevard Pereire au nord, l'avenue des Ternes au sud et l'avenue Niel à l'est, à l'angle de la rue Bayen et de la rue Pierre Demours, face au château des Ternes. La parcelle est entourée d'une petite clôture grillagée et accessible par deux portails, situés rue Pierre Demours et rue Bayen.



Hélène JACQUEMONT tient à rappeler que si cette parcelle est bien mitoyenne du jardin de la résidence des Ternes, il n'est nullement question d'ouvrir celui-ci au public.

Le jardin demeurera réservé aux résidents et, le cas échéant, aux usagers du club. L'objet de ce projet a justement vocation à permettre aux habitants du quartier de se rafraîchir sans passer par le jardin de la résidence, ce qu'ils avaient tendance à faire jusqu'à présent.

La direction des espaces verts et de l'environnement explique qu'il s'agit de créer un havre de paix dans le quartier, en mettant à profit une plantation arborée déjà existante, mais qui devra être enrichie. Le projet prévoit un espace central dégagé, avec un espace végétalisé composé de plantes tapissantes et herbacées (cf. schéma ci-dessous).



La direction des espaces verts et de l'environnement précise que l'écrin végétal qui entoure la parcelle sera également renforcé. En effet, l'actuelle haie de charmille étant quelque peu dépérissante, il est nécessaire d'apporter une nouvelle richesse au niveau de la strate arbustive.

En outre, des assises individuelles de style Alphand seront installées sur le square (leur emplacement demeurant à définir). La direction des espaces verts et de l'environnement indique que ce choix a été imposé par l'ABF (architecte des bâtiments de France) qui a également demandé de préserver l'esprit alphandien du jardin, ce qui explique que ce projet se décline en courbes et valorisant une certaine souplesse.

Les vestiges architecturaux qui se trouvent dans le jardin, ainsi que le buste du docteur Lafay, seront, bien entendu, conservés. Enfin, il sera nécessaire de tailler la grande haie d'ifs qui se trouve autour du club, afin de lui donner une forme qui s'inscrive en cohérence avec l'architecture du château.

L'accès à la résidence des Ternes sera fermé par une clôture.

- Un intervenant craint que ce projet ne conduise à arracher de l'herbe existante pour la remplacer par du gravier.

La direction des espaces verts et de l'environnement assure que ce n'est pas le cas. Il s'agit, au contraire, d'enrichir la strate herbacée qui sera entourée par une allée de gravier.

- Un intervenant s'enquiert du devenir des arbres existants.

La direction des espaces verts et de l'environnement déclare qu'un relevé phytosanitaire a été effectué sur les cinq marronniers existants (cf. photographies reproduites ci-dessous).



Si les deux premiers sont sains et que le troisième doit bénéficier d'une réduction de son axe secondaire, il apparaît que les deux derniers devront être remplacés en raison d'un état dégradé (le cinquième est mort). Ils seront remplacés par des arbres à moyen développement à feuillage et/ou floraison colorés.

Hélène JACQUEMONT rappelle que lorsqu'un arbre est abattu, il est nécessaire d'en planter deux en remplacement. Par conséquent, il importe de les choisir.

Elle propose d'ouvrir une consultation au sein de cette assemblée, mais également de manière plus large, afin que la palette végétale retenue (nouveaux arbres, plantes grimpantes et tapissantes, haie arbustive, etc.) soit définie en co-construction. Elle précise que rien n'est encore décidé. Il s'agit simplement de propositions.

Une urne sera installée à la résidence des Ternes et au club des Ternes afin que les habitants du quartier puissent participer au vote qui déterminera

le choix final.

Le formulaire de vote sera également accessible en ligne, sur le site de la Mairie, du 1er juin au 30 juin 2023.

Elle précise que la présentation de la palette végétale comporte quatre catégories, en fonction des différentes strates végétales.

Les propositions concernant la strate arborée sont les suivantes :



La direction des espaces verts et de l'environnement rappelle que les charmilles vieillissantes côté rue seront remplacées par une haie arbustive aux feuillages et à la floraison variée en fonction des saisons. Les propositions concernant la strate arbustive sont les suivantes :



La strate herbacée sera composée de plantes tapissantes. La direction des espaces verts et de l'environnement indique qu'il s'agira de plantes régionales qui enrichissent la biodiversité (lierre terrestre, fougères, canches, sphérules, etc.) accompagnée d'autres graminées et de bulbes aux floraisons printanières. Les propositions sont les suivantes :



Enfin, concernant les plantes grimpantes qui habilleront les clôtures du jardin, les propositions sont les suivantes :



Concernant la consultation, Hélène JACQUEMONT précise que l'ensemble de ces propositions de palettes figureront sur le bulletin, mais qu'il est nécessaire de voter uniquement pour ses coups de cœur.

Une intervenante souhaite qu'on lui rappelle les horaires d'ouverture du square.

La direction des espaces verts et de l'environnement indique que les horaires varient en fonction des saisons. En ce moment, les parcs et jardins parisiens sont globalement ouverts de 8 h 00 à 19 h 00, voire 20 h 00.

Plusieurs habitants craignent que l'ouverture de ce jardin ne perturbe la tranquillité du quartier et draine une fréquentation indésirable qui générera des nuisances qui n'existent pas actuellement. Ils rappellent que la question des intrusions est déjà une problématique récurrente pour la résidence.

Hélène JACQUEMONT rappelle que ce jardin sera fermé la nuit. Par ailleurs, elle est parfaitement au fait des sujets de sécurité dans le 17^e arrondissement et dans l'ensemble de la ville. Elle a participé à une déambulation avec la police municipale, rue Poncelet, il y a quelques jours et assure que le conseil de quartier est particulièrement vigilant concernant la question des intrusions. Le choix des chaises Alphand est volontaire. Les bancs ont été écartés afin d'éviter la station allongée persistante d'usagers.

La direction de la résidence des Ternes, assure que les préoccupations des usagers et des résidents ont bien été prises en considération dans ce projet. Ce jardin ne comportera ni équipements de jeux pour les enfants ni boulodrome afin de limiter les nuisances sonores.

Concernant la palette végétale, un intervenant estime que ces propositions d'implantations végétales ne sont pas cohérentes, sur le plan végétal notamment, parce qu'elles mélangent l'ombre et le soleil.

La direction des espaces verts et de l'environnement rappelle qu'il ne s'agit nullement d'un plan d'implantation. Il s'agit de propositions de palettes végétales parmi lesquelles les votants devront choisir lors de la consultation.

- En termes de calendrier, les travaux débuteront en décembre 2023 pour s'achever au cours du premier semestre 2024.

Un intervenant s'étant enquis du coût de l'opération, la direction des espaces verts et de l'environnement répond que le coût global est aujourd'hui estimé à 100 K€.

L'équipe de la Démocratie Locale ajoute qu'il a été voté au budget de la Ville de Paris en 2015 et que ces crédits ont été maintenus jusqu'à ce jour. Ils allaient être annulés et le maire du 17^e arrondissement a proposé de sauver ce projet.

Concernant la consultation, elle précise que les habitants auront la possibilité de s'exprimer sur la palette végétale, du 30 mai au 30 juin 2023. Celle-ci se déroulera en deux temps : en ligne, sur le site internet de la mairie du 17^e et par bulletin papier avec deux urnes de vote placées à la résidence des Ternes et au club Seniors.

En outre, elle propose aux participants de voter, en avant-première, sur les bulletins prévus à cet effet lors de l'assemblée d'aujourd'hui.

S'il n'y a pas d'interventions complémentaires, Hélène JACQUEMONT remercie les participants pour leur disponibilité et propose de lever la séance.

La séance est levée à 20 h 12.

Assemblée citoyenne

Présentation du projet de square Pierre Demours

Ecole maternelle Bayen - Jeudi 25 mai 2023

Sommaire

01 Introduction

02 État des lieux

03 Présentation du projet

04 Calendrier

05 Consultation –
participez au choix
des essences
végétales !

01

Introduction

Introduction

- Il s'agit d'un projet lauréat du budget participatif visant initialement à créer un jardin pédagogique pour la résidence des Ternes.
- L'association porteuse du projet ayant renoncé à le réaliser, et après deux appels à projet infructueux, le Maire du 17^{ème} arrondissement, Geoffroy Boulard, a décidé début 2022 de réorienter le projet vers l'aménagement d'un jardin ouvert au public.
- Cette opération du 17^{ème} fait désormais partie du programme de création de 30 ha de nouveaux espaces verts à Paris.



Hélène Jacquemont, Conseillère de Paris, en charge du conseil de quartier Courcelles - Wagram

Introduction

- Ouvrir un square en aménageant un accès par la rue Pierre Demours et/ou par le passage Bayen, sur une surface d'environ 300m².
- Aménager un espace vert calme et ombragé comportant une petite circulation en matériaux naturels, des assises individuelles.
- Renforcer la présence du végétal notamment sur la partie arrière du jardin pour compenser les espaces minéralisés.



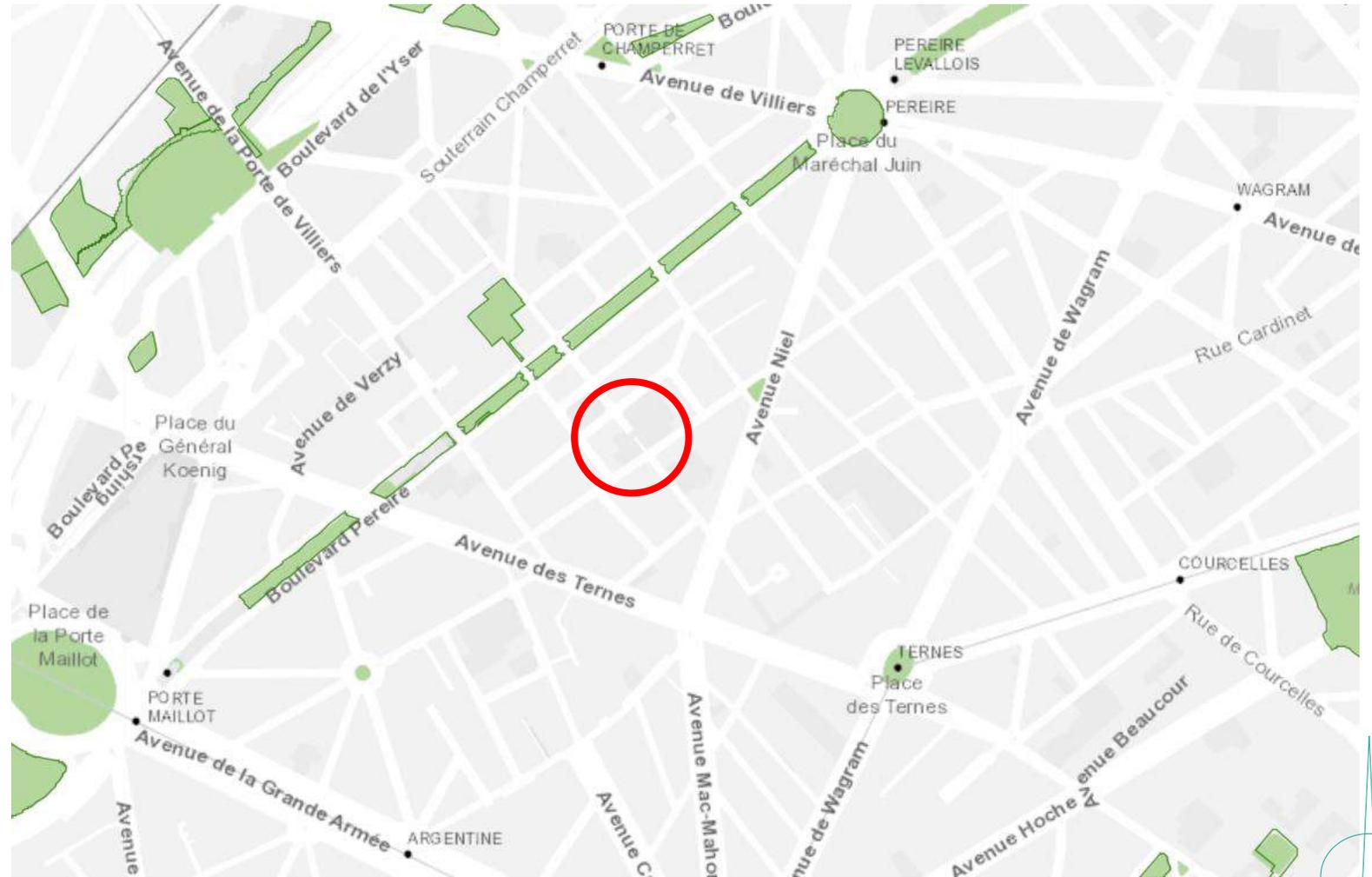
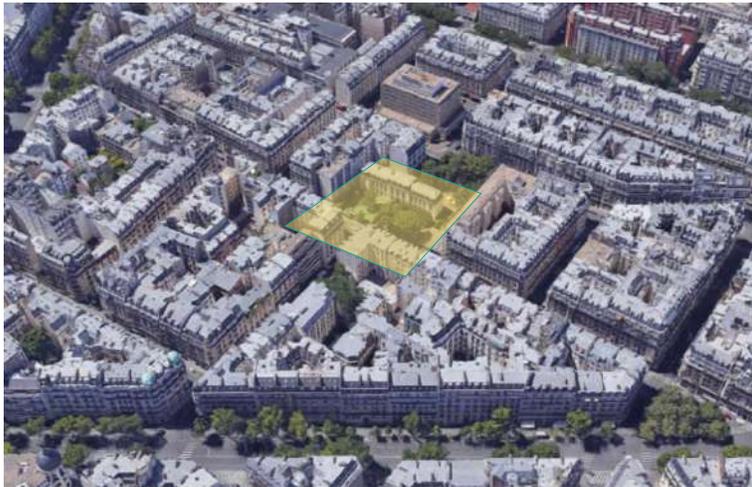
02

État des lieux

Un nouveau square au cœur du 17ème

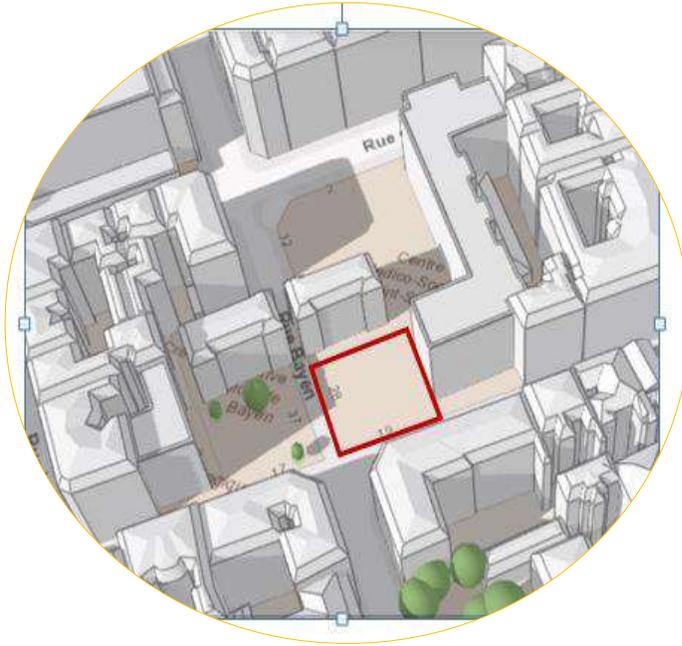


19 rue Pierre-Demours : dans un triangle délimité par le Boulevard Pereire au Nord, l'avenue des Ternes au sud et l'avenue Niel à l'est.



Quels sont les accès ?

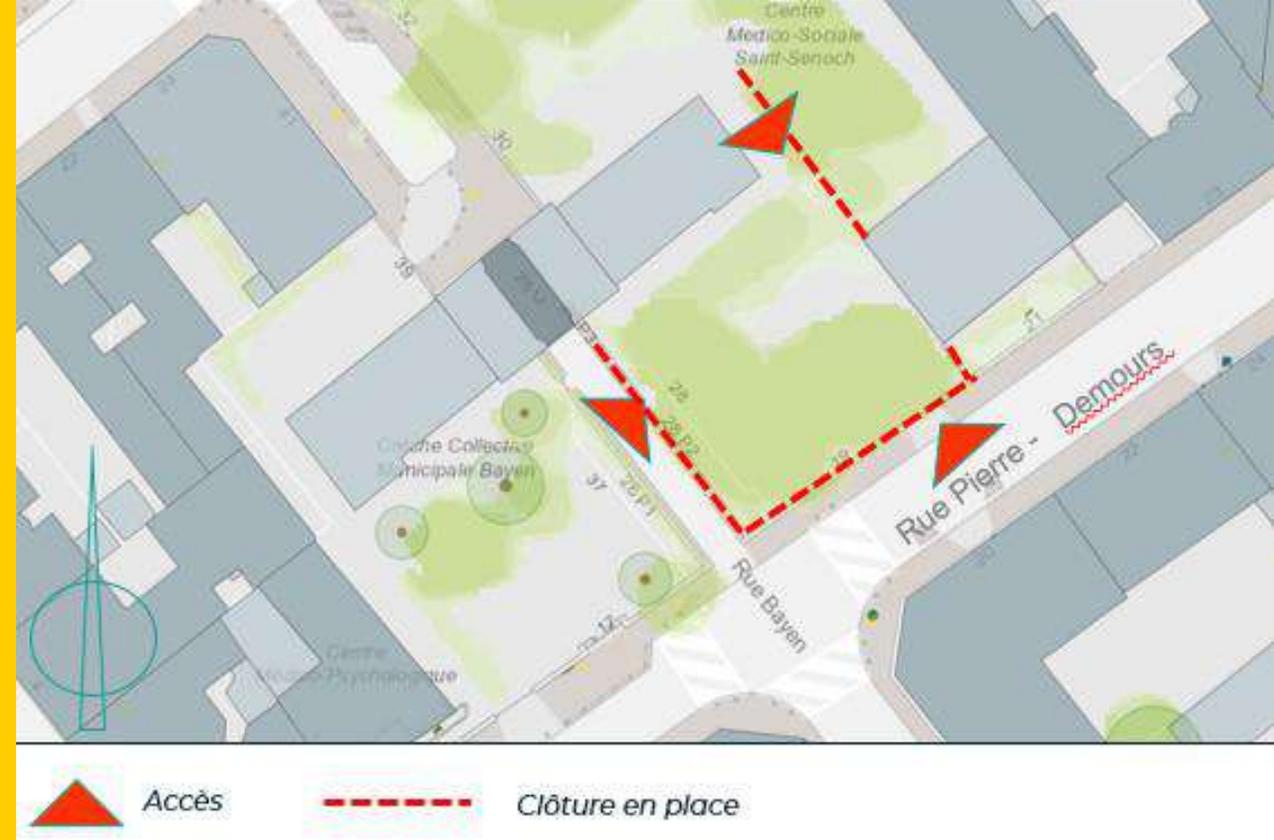
- L'emprise du projet est accessible au nord par un portillon au niveau de la rue Bayen et par un portail sur la rue Pierre-Demours.
- Le jardin est clos côté rues par une grille barreaudée sur mur bahut.



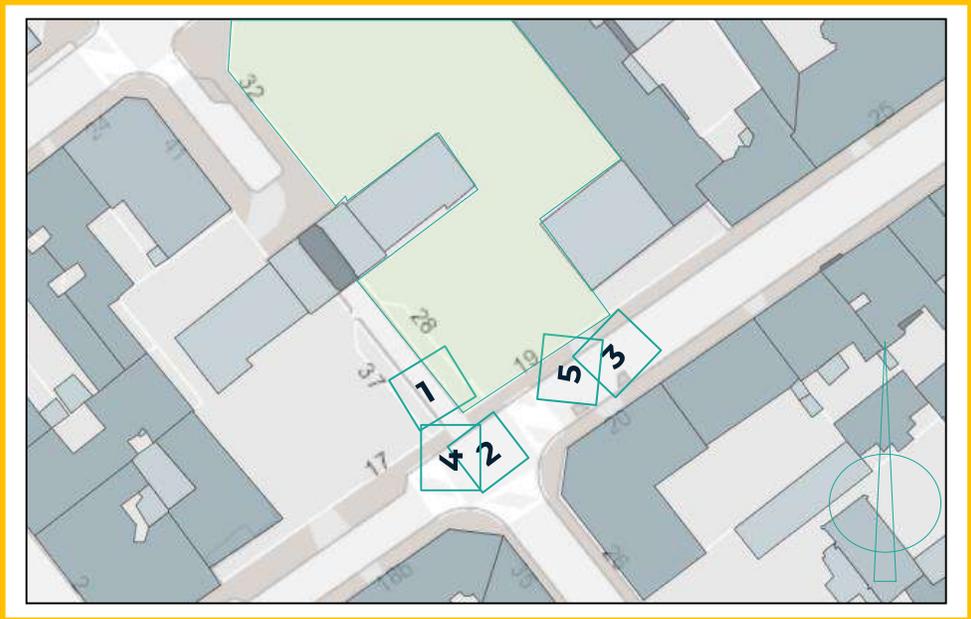
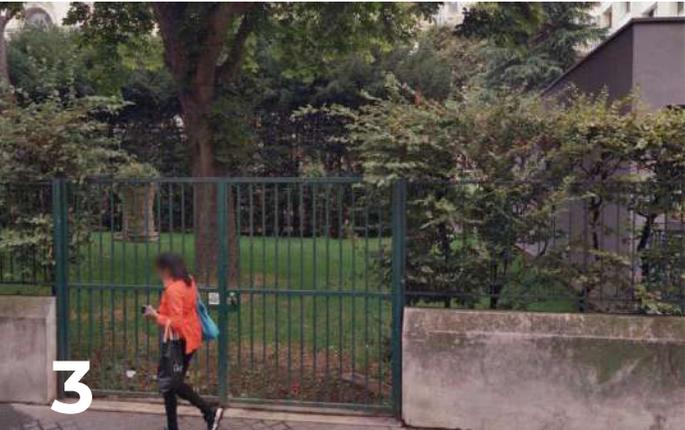
Clôture barreaudée angle rue Pierre-Demours



Portail d'accès rue Pierre Demours



Photos depuis voirie



Photos du jardin actuel



03

Projet

Les atouts

- **Le terrain clos en partie.**
- **La végétation arborée existante constituant un îlot de fraîcheur en période estivale.**
- **L'ambiance écrin végétal.**



Intégration du projet dans le quartier



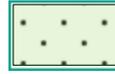
Intégration dans le bâti



Description du projet



Assise individuelle (Disposition à définir)



Tapissantes herbacées



Strate arbustive



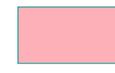
Allée stabilisé



Haie conservée (hors emprise)



Abribac



Élément statuaire

Un écrin végétal dans un tissu urbain dense

Description :

- Deux accès : rue Pierre Demours, rue Bayen.
- Une promenade périphérique agrémentée d'assises.
- Une statuare mise en valeur.
- Un espace central dégagé et végétalisé en tapissantes.
- Une strate arbustive totalement recrée et densifiée favorisant ainsi la biodiversité.
- La haie de Taxus conservée, taillée et réduite en hauteur.
- La végétalisation du mur pignon gris du 21 rue Pierre-Demours par une structure de câbles tendus.
- Des assises individuelles style Alphand (Demande de l'ABF)
- La mise en place d'un arrosage automatique.

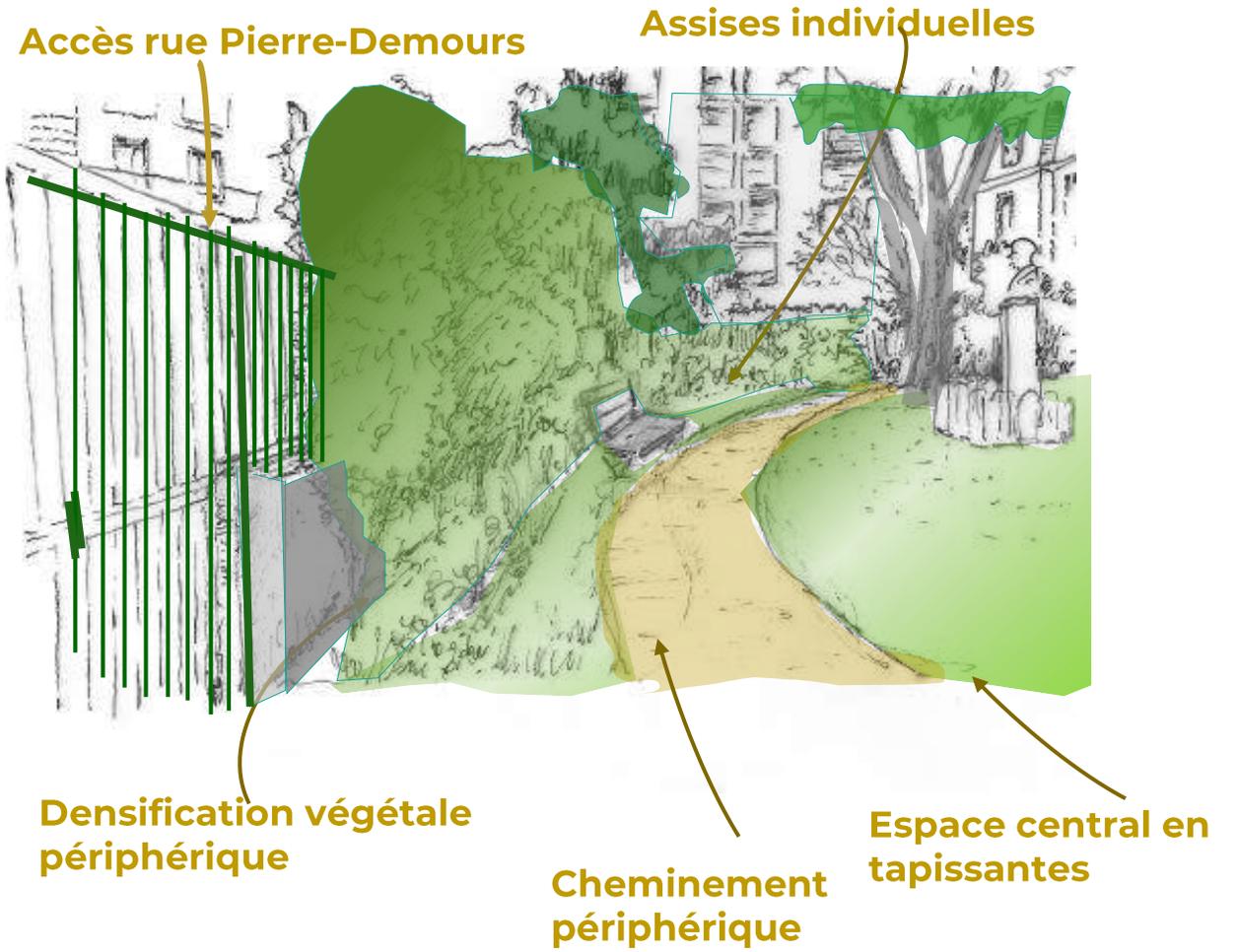
Objectifs :

- Ouvrir un jardin d'environ 300 m² dans un quartier au tissu urbain dense.
- Offrir un équipement supplémentaire dans un secteur pauvre en espaces verts.
- Rattacher le lieu à son histoire par une mise en valeur du site.
- Favoriser la biodiversité par l'intégration de nouvelles strates végétales et la conservation du patrimoine arboré présent.

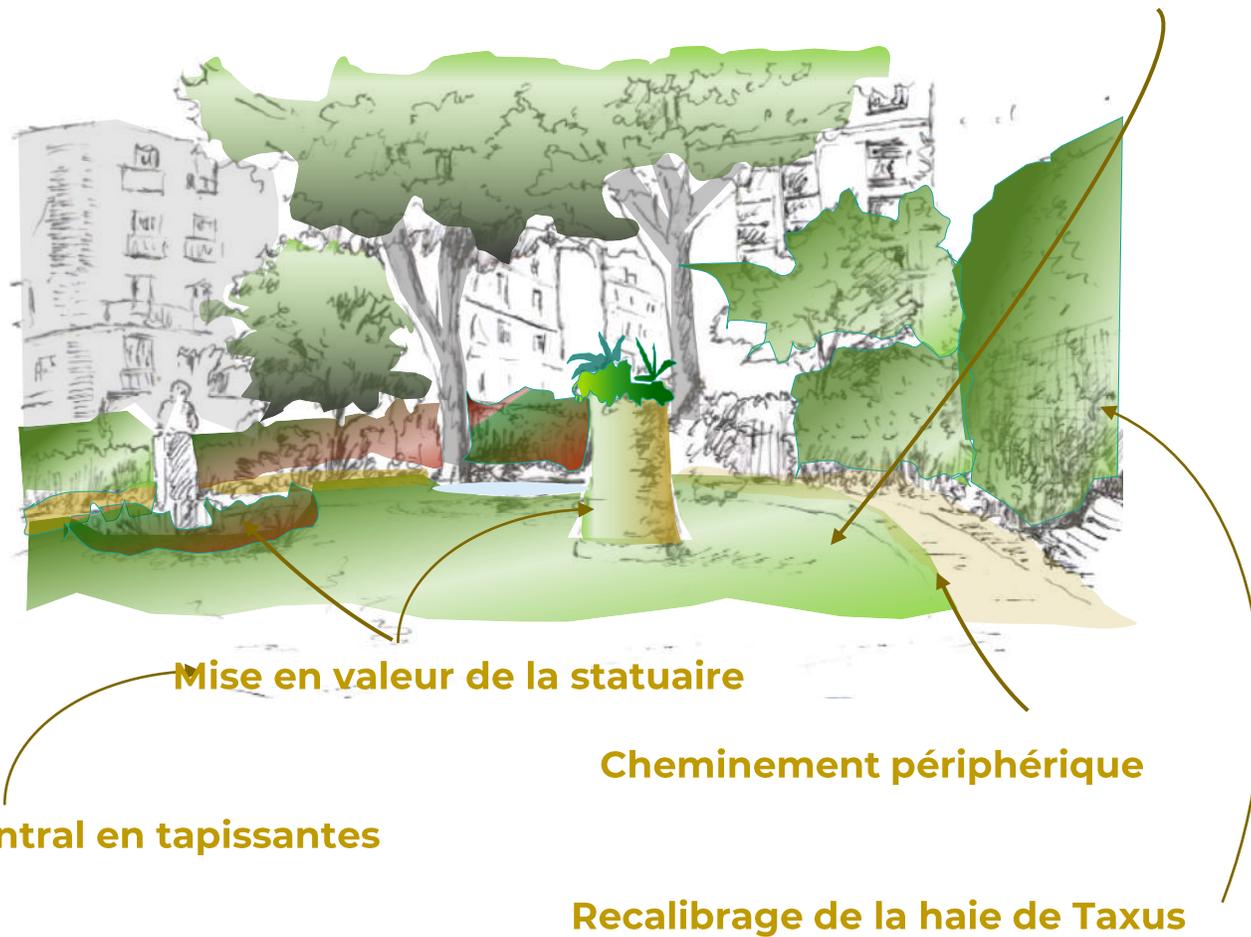


Assise individuelle de style Alphand à disposer suivant besoins

Avant / Après



Avant / Après

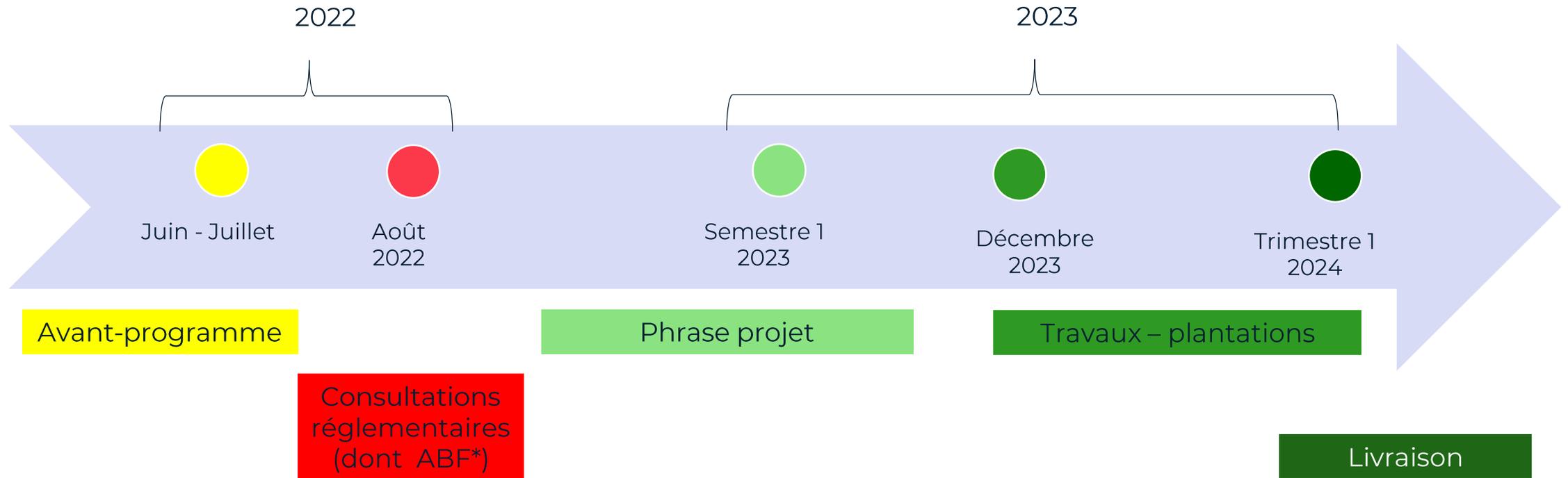


04

Calendrier

Calendrier prévisionnel

Evolution possible en fonction des travaux d'aménagement du secteur



* Architecte des bâtiments de France

05

**Consultation – participez au choix
des essences végétales !**

Consultation – Participez au choix des essences végétales du futur square Pierre Demours !

Durant 4 semaines :

Du 30 mai 2023
au
30 juin 2023

La consultation se déroulera selon deux modalités :

- **en ligne**, sur le site de la Mairie du 17ème arrondissement :

<https://mairie17.paris.fr>



Et ce soir, nous vous proposons de voter « en avant-première » **sur le bulletin papier de la consultation**

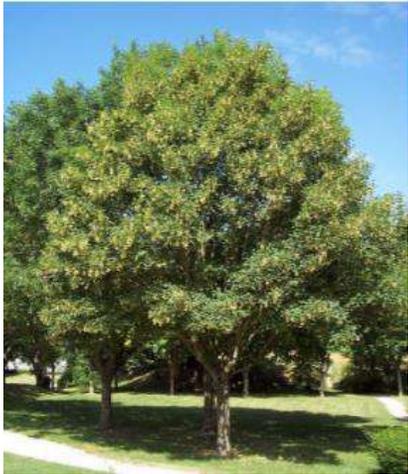
- **par bulletin papier**, avec **2 urnes de vote** disponibles à la résidence de Ternes et au club senior (les dates seront communiquées ultérieurement).

Présentation de la palette végétale

Strate arborée

L'emprise actuelle bénéficie d'une végétation arborée importante composée de marronniers dont deux devront être remplacés en raison de leur état phytosanitaire dégradé.

Ils seront remplacés par des arbres à moyen développement à feuillage et/ou floraison colorés :



Tilia cordata



Prunus avium



Prunus japonica 'Accolade'



Prunus padus



Amélanchier ovalis (automne)

Présentation de la palette végétale

Strate arbustive

Les charmilles vieillissantes côté rues seront remplacées par un haie arbustive aux feuillages et floraisons variés suivant les saisons



Abélia grandiflora,



Cornus sanguinea



Deutzia gracilis



Syringa microphylla superba



Ligustrum vulgare



Perowskia atriplicifolia



Philadelphus coronarius



Viburnum tinus



Ilex aquifolium



Rose André Le Nôtre



Spiraea japonica 'Gold Flame'



Phillyrea angustifolia

Présentation de la palette végétale

Strate herbacée

Elle sera composée de plantes tapissantes régionales (lierre terrestre, pervenches, fougères, canche cespiteuse, aspérule) accompagnées d'autres graminées et de bulbes aux floraisons printanières.



Imperata cylindrica 'R. Baron'



Geranium macrorrhizum



Dryopteris flix-mas



Deschampsia cespitosa



Galium odoratum



Glechoma hederacea



Vinca minor



Carex buchananii



Hedera helix



Trifolium repens



Galanthus nivalis

Présentation de la palette végétale

Plantes grimpantes

Les plantes grimpantes habilleront les clôtures du jardin (*Clématis vitalba*, *Humulus lupulus*, *Lonicera periclymenum*...)



Clematis vitalba



Humulus lupulus aurea



Lonicera periclymenum

A vos bulletins !

Le bulletin est à déposer dans l'urne à l'entrée



Assemblée citoyenne 25 mai 2023



Participez au choix des essences végétales du futur square Pierre Demours !

Pour chaque type de végétaux, sélectionnez **votre préférence** dans les différentes **palettes végétales** présentées

Arbres : [1 choix à cocher]

Deux marronniers seront remplacés par des arbres à moyen développement à feuillage et/ou floraison colorés



Tilia cordata



Prunus avium



Prunus japonica
'Accolade'



Prunus padus



Amétanchier ovalis
(automne)



Commentaire (facultatif) :

Laissez vos coordonnées à la fin pour rester informé de l'actualité de cette consultation et de votre quartier

Exprimez votre choix d'essence végétale **préférée** parmi les options proposées.

(1 choix par type de végétaux)

Un champ commentaire (facultatif) pour chaque catégorie vous permet de partager vos remarques

Echanges avec les habitants



Merci de votre attention !